

Roy, Fernande. *Histoire de la librairie au Québec*. [Montréal] : Leméac [2000]. 238 p. ill., portr.

Jean-Rémi Brault

Volume 47, Number 3, July–September 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032582ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032582ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brault, J.-R. (2001). Review of [Roy, Fernande. *Histoire de la librairie au Québec*. [Montréal] : Leméac [2000]. 238 p. ill., portr.] *Documentation et bibliothèques*, 47(3), 125–126. <https://doi.org/10.7202/1032582ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Roy, Fernande. *Histoire de la librairie au Québec*. [Montréal]: Leméac [2000]. 238p. ill., portr.

Peu à peu, prend forme au Québec une histoire de tout ce qui a constitué la vie de l'imprimé : histoire de la littérature bien sûr, mais aussi histoire de l'imprimerie, histoire du livre, histoire des journaux et périodiques, histoire des maisons d'édition, histoire des bibliothèques, histoire de la lecture et, maintenant, histoire de la librairie. Après les travaux et les publications remarquables du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, et particulièrement après la publication de *l'Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle*, sous la direction de Jacques Michon, il était impératif que des chercheurs abordent l'histoire de la librairie québécoise.

Pourtant, peu de secteurs de l'activité intellectuelle présentent autant de difficultés à l'historien qui veut en cerner toutes les dimensions. Rappelons que le libraire, celui ou celle qui mérite vraiment ce titre d'une immense noblesse, exerce un rôle d'intermédiaire souvent essentiel entre le monde de l'édition et le lecteur gourmand de l'indiscutable plaisir de la lecture. Grâce à cette discrétion qui se conjugue avec la liberté de chaque lecteur, le libraire peut devenir une sorte de pédagogue qui initie son client à ces « nouveautés » qui inondent les librairies et sollicitent les lecteurs, de même qu'au vaste monde des « classiques » dont la valeur est inaltérable.

Mais, le libraire est aussi, faut-il le rappeler, un commerçant. Cet aspect, que d'aucuns peuvent qualifier de trivial, soumet le libraire aux lois qui régissent la vie économique, aux contraintes qui trop souvent étranglent ceux qui veulent privilégier la vie intellectuelle. Cet aspect de la vie du libraire est particulièrement vrai dans un pays comme le Québec, dont la population est fort limitée et dispersée sur un vaste territoire. « *Entre le dépanneur et le supermarché de l'imprimé, comment peut vivre le libraire de qualité, décidé à offrir des services vraiment professionnels ? Parent pauvre de la chaîne du livre, comment peut-il obtenir le respect et la collaboration de ses partenaires, les autres professionnels du livre ?* » (page 230).

On comprend alors les difficultés que l'historien peut rencontrer à nouer les fils de l'histoire de ce secteur de la vie économico-culturelle québécoise. Peu de libraires

ont attaché une certaine importance à la conservation de leurs archives. Ils ont d'autres préoccupations plus impératives. Et quand arrive le moment fatidique de fermer boutique pour les raisons qu'on devine, les archives sont oubliées dans le fond d'un placard ou tout simplement abandonnées aux éboueurs.

C'est pourtant la tâche que Fernande Roy a décidé d'assumer : raconter l'histoire des librairies au Québec depuis le Régime français jusqu'à l'an 2000. En fait, la véritable histoire de la librairie québécoise commence, timidement, avec la Conquête. L'auteure en témoigne en ne consacrant que cinq pages au Régime français. « *L'absence d'imprimerie dans la colonie explique le fait qu'on n'y trouve pas non plus de librairie, à deux exceptions près* » (page 13).

Quant à la période du premier siècle du Régime britannique, l'auteure en présente une intéressante synthèse tirée des quelques études déjà publiées, comme celle de Yvan Lamonde ou celle de Claude Galarneau. Si ces pages ne nous apportent que peu d'éléments nouveaux, faute sans doute de recherches approfondies, elles offrent au lecteur peu informé de cet aspect de l'histoire intellectuelle du Québec un tableau agréable à lire. Mais d'aucuns auraient souhaité, par exemple, que l'épopée de la librairie Bossange, « *cette première librairie francophone à Montréal* » (page 23), reçoive une présentation plus élaborée.

L'auteure s'attarde, avec raison, à « *la carrière de deux libraires exceptionnels : Édouard-Raymond Fabre et Octave Crémazie* » (page 35). Cette section, basée largement sur les travaux de l'historien, Jean-Louis Roy, constitue une fort intéressante étude non seulement sur l'évolution du commerce de la librairie à Montréal et au Québec, mais aussi, dans le cas de Fabre, sur l'ascension d'une famille d'humble origine vers le statut de la bonne bourgeoisie libérale et nationaliste. Quant au cas de ce pauvre Crémazie, on est facilement d'accord avec Casgrain qui affirmait qu'il n'avait « *ni goût ni aptitude* » pour exercer la profession de libraire, et sans doute pour quelque commerce que ce soit.

C'est peut-être dans l'étude de l'influence de l'Église sur la publication et sur la diffusion des livres que l'auteure présente le cas le plus intéressant et le plus fouillé. Même si cette partie du sujet a été abondamment abordée sous divers angles,

sa complexité et la difficulté d'y apporter toute l'objectivité intelligente et essentielle qu'elle requiert rendent cette étude toujours pertinente. Le contrôle rigoureux que l'Église a exercé sur le choix des livres, et surtout sur le choix des romans, qui seront mis en disponibilité dans les librairies, puis, qui seront acquis par les bibliothèques par la suite, constitue un obstacle difficilement surmontable par les unes et par les autres. Car, pour leur part, les librairies « *ne peuvent pas beaucoup espérer la prospérité en dehors des normes cléricales* » (page 80). Mais, paradoxalement, c'est ce volet « clérical » qui permettra, durant la deuxième moitié du XIX^e, à un certain nombre de librairies d'atteindre une relative prospérité. La vente des livres religieux, en particulier la vente des livres de prières, la vente aussi des manuels scolaires, dûment approuvés par l'Église, favorisent la croissance de quelques librairies, même si trop souvent, elles n'en ont que le nom.

C'est au milieu du XX^e siècle, au moment de la Seconde Guerre mondiale, que le monde de l'édition au Québec et, par voie de conséquence, le commerce de la librairie, connaissent un essor significatif. Une véritable invasion de la littérature française, que d'aucuns ont appelé « la décadence française », et l'apparition de plusieurs nouvelles maisons d'édition, souvent issues de communautés religieuses comme les Éditions Fides, ont permis aux librairies d'offrir une plus grande variété d'ouvrages. Malgré tout, le réseau québécois des librairies reste fragile, comme d'ailleurs tout le secteur de l'édition. De nombreux griefs étaient adressés tantôt aux maisons d'édition, tantôt aux tenants de commerces littéraires, souvent les uns et les autres propriétés de communautés religieuses. Il était urgent d'y voir clair. Le gouvernement québécois décida alors de commander une étude au professeur Maurice Bouchard de l'Université de Montréal. Son rapport d'analyse rigoureuse a révélé une image scandaleuse de la situation et a suggéré une intervention plus attentive de l'État québécois. On peut dire que la parution du Rapport Bouchard marque un tournant essentiel dans l'histoire du livre au Québec, autant d'un point de vue éditorial que d'un angle commercial. S'il n'assurait pas aux librairies une prospérité certaine, il établissait quelques jalons pour supprimer un certain nombre d'irritants.

L'ouvrage de Fernande Roy se présente comme une heureuse synthèse de l'histoire de la librairie au Québec. Elle se limite au commerce du livre en langue française, même si nous savons tous que nos amis anglophones se sont eux aussi dotés de librairies souvent fort importantes. Il faut aussi insister, cet ouvrage est une « synthèse ». Il nous paraît que l'histoire de la librairie devrait trouver place dans l'« *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* » qui est actuellement en gestation dans certains milieux universitaires canadiens. Car, avec les bibliothèques, ce sont les librairies qui assurent la vraie diffusion du livre auprès des lecteurs.

Jean-Rémi Brault

Tardif, Geneviève, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. Le Grand druide des synonymes ; dictionnaire des synonymes et hyponymes. Montréal : Éditions Québec Amérique, 2001. XV, 1228 p.

On peut dire qu'il existe des dictionnaires de langue pour tous les besoins et toutes les circonstances. On a les dictionnaires d'usage, unilingues ou plurilingues, les dictionnaires correctifs ou normatifs, des dictionnaires historiques et étymologiques, des dictionnaires illustrés ou visuels, des dictionnaires de mots rares et de néologismes, etc. Celui que l'on vient de publier chez Québec Amérique fait partie d'une catégorie supplémentaire, celle des dictionnaires analogiques et synonymiques.

Le Grand druide..., comme tous les dictionnaires du genre, du *Dictionnaire des synonymes...* signé Lafaye (Hachette, 1857) à une édition récente de celui de É. Genouvrier, C. Désirat et T. Hordé (*Dictionnaire des synonymes*, Nouv. éd. mise à jour. Larousse, 2000), s'impose dans des circonstances particulières : tantôt on cherche à « se rappeler un mot rebelle à la mémoire » (avant-propos, p. IX), tantôt on voudra enrichir sa prose et éviter les répétitions ou trouver des équivalents plus soutenus. Dans le premier cas, on pourrait se rabattre sur les dictionnaires dits analogiques dont les regroupements vont bien au-delà de la synonymie. S'il s'agit de diversifier son écriture, un dictionnaire comme celui dont il est question ici devrait être plus rentable, car sa nomenclature est plus élaborée et le sens des mots ali-

gnés dans le corps des articles sont relativement près les uns des autres. En bref, de tels ouvrages existent « *contre les trahisons de la mémoire, dans les "corps à corps" de la pensée avec l'expression* », comme l'a brillamment écrit Jean-Marie Laurence, il y a quatre décennies.

Le contenu du *Grand druide* est facile à cerner : l'essentiel est révélé, pratique qui est loin d'être courante dans le monde de l'édition, sur la page de titre : « 600 000 synonymes, 33 000 entrées ». Il semble que le dictionnaire soit, au dire des éditeurs, « *le plus grand dictionnaire de synonymes du français publié à ce jour* » (page 4 de la couverture). Cela est fort possible. En comparaison, le *Dictionnaire des synonymes* de Henri Bertaud du Chazaud (Nouv. éd., 1988) annonçait 20 000 entrées et 200 000 synonymes. De fait, le dictionnaire québécois a opté pour l'exhaustivité de la nomenclature, à l'opposé des dictionnaires à caractère explicatif, alignant moins d'entrées et moins de synonymes. Un dictionnaire d'usage comme *Le Petit Robert* contiendrait plus de 50 000 mots. On peut supposer que les auteurs du *Grand druide* ont fait la plus grande récolte possible : en tout cas, on ne signale pas de pratique d'exclusion, à l'exemple d'autres dictionnaires semblables qui négligent tantôt les mots argotiques (Henri Bénac 1956), tantôt les mots scientifiques (Pierre Ripert 1995) ou même les formes pronominales des verbes (Henri Bertaud du Chazaud 1988). De petits coups de sonde révéleront des silences : par exemple, on n'y trouvera pas « finaliser » ou « prérequis », des barbarismes courants en territoire québécois et les anglicismes dont on truffe son langage (« fun », « traite » - au sens du « threat » anglais). Le dictionnaire n'utilise pas de renvois. On peut croire que le nombre de mots présents et, au besoin, les reprises (voir « devise » et « monnaie ») contribueront à faire oublier l'abandon de cette technique chère aux documentalistes et que le synonymiste Bertaud du Chazaud utilise avec brio afin, précisément, d'éviter les répétitions.

Les articles eux-mêmes contiendraient en moyenne dix-huit synonymes, soit le double environ de ce qu'on observerait dans d'autres ouvrages semblables (p.X). Au-delà de cette observation chiffrée, on peut décrire le plan des articles : le mot et ses variantes — esquimau (var. eskimo) —, la catégorie grammaticale — nom masculin ou féminin, verbe, adjectif ou ad-

verbe —, le sens — en italique gras — ou ses sous-sens — italique ordinaire —, les hyponymes précédés d'une flèche pointant vers le bas, des précisions entre parenthèses et en italique - un exemple : au mot hypergénèse, « macrodactylie (*doigt*) » —, etc. Les divisions morphologiques sont introduites par un losange. Les niveaux de langage sont précisés (Sout., Iron., Péj., pour soutenu, ironique et péjoratif). Les synonymes eux-mêmes et les hyponymes sont regroupés selon leur registre et présentés par ordre alphabétique : ainsi, à l'article « monnaie », on énumère les monnaies nationales par ordre de pays, d'Afghanistan à Zimbabwe.

Le dictionnaire est révélateur à plusieurs titres. On note l'origine des mots ou les territoires d'utilisation. Cependant, on semble passer sous silence, avec raison sans doute, des acceptions québécoises incorrectes. Par exemple, le synonyme « récipiendaire » donné couramment au mot lauréat ou même à « boursier », est ignoré. D'autres cas : « filière » et classeur, « définitivement » et certainement, « inventaire » et stock, « température » et temps, « client » et lecteur. Bref, on sent que les auteurs ne reconnaissent pas les nombreux glissements de sens que se permettent les locuteurs québécois. C'est tant mieux, mais cela ne contribuera pas à freiner la néfaste évolution.

On nous permettra, en tout bien tout honneur, de souligner la redondance partielle du titre et du sous-titre. De fait, on aurait pu y aller tout uniment du « *Grand druide des synonymes et des hyponymes* ». Dans un autre ordre d'idées, on pourrait peut-être mettre en doute l'exactitude d'au moins l'une des vedettes-matières proposée dans la fiche de précatalogage publiée dans une page liminaire. De plus, on aurait dû éviter d'imprimer un message quasipublicitaire sur la page de titre (et se contenter de la couverture). Mais ces trois remarques n'entachent en rien la qualité de l'œuvre et son excellente présentation.

Les locuteurs français possèdent dès maintenant un dictionnaire de synonymie et d'hyponymie supplémentaire. L'ouvrage s'adresse, selon les auteurs, aux rédacteurs chevronnés ou aux simples amoureux de la langue. Chose sûre, les personnes qui le compulseront y trouveront beaucoup de plaisir. Il reste cependant qu'on aurait dû, comme on le fait habituellement dans de tels dictionnaires (voir Genouvrier, p. IX),